



MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité – Travail – Progrès

-----  
**CABINET**  
-----

*BP : 545 ; Tél : (242) 01 223 00 39*

*Site Web : [www.masahs-gouv.net](http://www.masahs-gouv.net)*

*E-mail : [info@masahs-gouv.net](mailto:info@masahs-gouv.net)*

*Brazzaville.*

**ALLOCUTION DE MME ANTOINETTE DINGA-DZONDO,  
MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION  
HUMANITAIRE A LA 7<sup>ème</sup> CONSULTATION REGIONALE  
AFRIQUE CENTRALE SUR LA REDUCTION DES  
RISQUES DE CATASTROPHE EN AFRIQUE CENTRALE,  
BRAZZAVILLE DU 9 AU 10 OCTOBRE 2017**

***Brazzaville, le 09 Octobre 2017***

**==\*\*==**

**Mesdames, Messieurs les Ministres et Cher(e)s collègues ;**  
**Monsieur le Représentant du Secrétaire Général de la Communauté Economique des Etats de l’Afrique Centrale ;**  
**Monsieur le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies en République du Congo ;**  
**Mesdames, Messieurs les Représentants des Etats Membres de la Communauté Economique des Etats de l’Afrique Centrale ;**  
**Mesdames, Messieurs les Participants à la 7<sup>ème</sup> Consultation Sous-Régionale Afrique Centrale, pour la préparation et la réponse aux catastrophes en Afrique Centrale ;**  
**Mesdames, Messieurs ;**  
**Distingué(e)s invité(e)s, en vos rangs, grades et qualités.**

La 7<sup>ème</sup> Consultation Régionale Afrique Centrale, pour la préparation et la réponse aux catastrophes en Afrique Centrale s’ouvre aujourd’hui à Brazzaville, après la Conférence Extraordinaire des Ministres de la CEEAC et de la Communauté des Etats de l’Afrique de l’Est sur l’accélération de l’opérationnalisation de la Commission Climat pour le Bassin du Congo, le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, le Fonds pour l’Economie verte en Afrique centrale et l’adoption de la position commune face à la COP23.

Des thématiques chères à la survie de l’humanité toute entière, sans distinction de région, de continent et de race à savoir (i) Répertorier les risques et identifier les vulnérabilités aiguës, (ii) Améliorer les mécanismes de prévention et d’alerte, (iii) Accroître les capacités de préparation, de prévention, de réponse et de réhabilitation aux crises, au niveau national et régional, (iv) Renforcer et améliorer le cadre institutionnel et

juridique relatif à la réduction des risques et à la gestion des catastrophes, (v) Accroître les capacités de financement des mécanismes de préparation et de réponse aux crises seront abordées.

**Mesdames, Messieurs ;  
Distingué(e)s invité(e)s,**

Les récentes catastrophes naturelles enregistrées à travers le monde (inondations, glissements de terrain, cyclones...) en sont la plus belle illustration de l'importance que revêtent nos assises.

C'est donc pour moi l'occasion de dire ici et devant vous, les représentants des onze (11) Etats Membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale, que les cinq (5) thématiques à l'ordre du jour de votre consultation sont bien inscrites dans la Stratégie Nationale de la République du Congo.

En effet, conformément aux recommandations issues de la 6<sup>ème</sup> Consultation Régionale Afrique centrale tenue à Yaoundé en 2016 et au Plan d'Action de Yaoundé qui recommande la mise en place des actions prioritaires tant au niveau régional qu'au niveau national pour le renforcement de la gestion des catastrophes, la République du Congo s'est dotée d'une Stratégie Nationale pour la Prévention et la Réduction des Risques de Catastrophes et d'un Plan d'Action.

Dans cette même perspective, avec l'appui technique des Agences du Système des Nations Unies et dans le but d'accélérer la mise en œuvre (1) du Plan d'Action de Sendai, (2) des engagements globaux issus du Sommet Mondial sur l'Action Humanitaire d'Istanbul et adoptés par la 61<sup>ème</sup> Assemblée Générale des Nations Unies et (3) le Cadre d'Action pour un Pacte Global pour les réfugiés, le Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire a élaboré un projet de Protocole

d'Accord et un Mécanisme de gestion de situation humanitaire appelé Mécanisme Humanitaire de la République du Congo, lequel prévoit la mise en place d'un Cadre Institutionnel et Opérationnel, d'une Equipe de Préparation et de Réponse aux Catastrophes, d'une Mission Intégrée Civile-Militaire et la prise en compte des personnes déplacées internes et des apatrides dans les attributions du Comité National d'Assistance aux Réfugiés. Ces deux documents sont en cours d'approbation.

**Mesdames, Messieurs ;  
Distingué(e)s invité(e)s,**

Le Cadre Institutionnel et Opérationnel prévu dans le Mécanisme définit quatre niveaux de structuration, à savoir :

- le niveau stratégique qui regroupe tous les ministères directement ou indirectement impliqués dans la gestion des risques et des catastrophes sous la coordination du Premier Ministre, Chef de Gouvernement ;
- le niveau technique qui regroupe les ministères qui jouent un rôle clé dans la gestion des risques et des catastrophes et qui sont les chefs de file de secteurs d'activités (cluster lead en anglais) ;
- le niveau opérationnel national qui regroupe les directions générales et les commandements des ministères qui jouent un rôle clé dans la gestion des risques et des catastrophes ;
- le niveau opérationnel départemental qui regroupe les autorités des Collectivités Territoriales, les directions départementales des ministères chefs de file, les commandements de zone militaire de défense et les commandements de région de gendarmerie.

Le niveau opérationnel prévoit aussi la mise en place des centres des Opérations Humanitaires au niveau national, au niveau des Départements et des Collectivités locales.

L'opérationnalisation prévue en 2018 de la Stratégie Nationale pour la Prévention et la Réduction des Risques de Catastrophes et de son Plan d'Action, du Protocole d'Accord et du Mécanisme Humanitaire créera sans nul doute, j'en suis fortement persuadée, la synergie dont la République du Congo a tant besoin en matière de préparation et de réponse aux situations d'urgence.

**Mesdames, Messieurs les Ministres et Cher(e)s collègues ;**  
**Monsieur le Représentant du Secrétaire Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale ;**  
**Monsieur le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies en République du Congo ;**  
**Mesdames, Messieurs ;**  
**Distingué(e)s invité(e)s, en vos rangs, grades et qualités.**

Comme vous pouvez le constater, la République du Congo, par le biais du Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire, s'emploie déjà à mettre en œuvre, au niveau national les actions prioritaires découlant de la 6<sup>ème</sup> consultation et compte atteindre les objectifs clés que se fixe cette 7<sup>ème</sup> consultation régionale, à savoir :

- le modèle d'agence unique de gestion des catastrophes par le renforcement et l'expansion des fonctions du Comité National d'Assistance aux Réfugiés en intégrant les dimensions personnes déplacées internes, communautés hôtes, apatrides, préparation et réponse aux situations d'urgence ;
- le Mécanisme d'intervention d'urgence communément appelé Mécanisme Humanitaire de la République du Congo ;

- la Mission Intégrée Civile-Militaire ;
- le Protocole d'Accord basé sur le Cadre d'Action de Sendai, les engagements globaux issus du Sommet Mondial sur l'Action Humanitaire et le Cadre d'Action pour un Pacte Global pour les réfugiés.
- la diversification de son partenariat en impliquant le secteur privé.

Tout en vous souhaitant de fructueux travaux dans vos discussions et délibérations, je vous remercie de votre aimable attention.